

République Française - Département de l'Ain - Arrondissement de Belley - Canton de Belley
COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY
 Tél : 04 79 81 34 92 -- Fax : 09 70 60 00 52
mairie.arboysenbugey@orange.fr

~~ Compte-rendu du Conseil Municipal du 12/04/2019 ~~

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2019

Sous la Présidence de M. BERGER Charles.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, GALLAND Suzanne, PEYSSON Christie, MM. DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René Christian, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : Mme RAPAUT Christine pouvoir à M. RIERA Michel Charles, Mme LANZONI Noëlle pouvoir à M. SPELLANI Clément, Mme MARCHANT Nathalie pouvoir à Mme PEYSSON Christie, M. BERNEL Denis pouvoir à M. JACQUET Yves.

Absent : M. CODEX Joël

M. RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

**Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2019.
 Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.**

Présentation et vote des comptes administratifs 2018 et des comptes de gestion de la Trésorerie sur l'exercice 2018 :

Le 1^{er} adjoint délégué aux finances présente :

Les comptes administratifs et les comptes de gestion font apparaître pour ARBOYS EN BUGEY :

* Pour le compte de l'eau et de l'assainissement, un résultat de clôture positif de 116 294,04 €.

* Pour le compte principal, un résultat de clôture positif de 46 134,46 €.

Les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion présentés par M. le Trésorier.

Chaque compte administratif de la commune et chaque compte de gestion de la Trésorerie est adopté à l'unanimité (hormis M. le Maire, qui s'est retiré).

↳ **Votes** : Présents : 11 – Exprimés : 15 – Pour : 15 – Abstention : 0 – Contre : 0.

Budget principal 2019 d'ARBOYS EN BUGEY :

Affectation des résultats 2018 cumulés :

* Après un rappel du Compte Administratif BP 2018 d'ARBOYS EN BUGEY faisant apparaître :

- un excédent 2018 en section d'investissement de 328 250,74 €

- un excédent 2018 cumulé en section de fonctionnement de 138 448,82 €

↳ **Votes** : Présents : 12 – Exprimés : 16 – Pour : 16 – Abstention : 0 – Contre : 0.

Proposition d'affectation des résultats :

Report en section de fonctionnement 88 448,82 €

Affectation réserve section d'investissement 50 000,00 €

Report en section recettes d'investissement 328 250,74 €

↳ **Votes** : Présents : 12 – Exprimés : 16 – Pour : 16 – Abstention : 0 – Contre : 0.

Budget de l'eau et de l'assainissement 2018 :

Affectation des résultats cumulés 2018 :

* Après un rappel du Compte Administratif Eau et Assainissement 2018 fait apparaître :

- un excédent cumulé en section d'investissement de 46 927,36 €

- un excédent cumulé en section de fonctionnement de 77 221,98 €

↳ **Votes** : Présents : 12 – Exprimés : 16 – Pour : 16 – Abstention : 0 – Contre : 0.

Proposition d'affectation des résultats :

Report en section d'exploitation	27 221,98 €
Affectation réserve section d'investissement	50 000,00 €
Report en section d'investissement	46 927,36 €

↳ **Votes** : Présents : 12 – Exprimés : 16 – Pour : 16 – Abstention : 0 – Contre : 0.

Taxes locales 2019 :

Le Maire rappelle que cette délibération a fait l'objet d'un objectif final d'harmonisation des taxes après le lissage des 12 ans prévu à la mise en place de la commune nouvelle, les trésoriers feront automatiquement varier annuellement les taxes pour obtenir les taux finaux.

- Taxe d'habitation :	9,19 %
- Taxe foncière sur bâti :	9,78 %
- Taxe foncière sur non bâti :	32,73 %

↳ **Votes** : Présents : 12 – Exprimés : 16 – Pour : 16 – Abstention : 0 – Contre : 0.

Vote des subventions 2019 :

Le maire propose de reconduire en 2019 la somme totale des subventions de 2018 soit **3500€ à répartir aux différentes associations :**

• Docteur Clown	100 €
• Banque alimentaire	100 €
• ADAPEI de l'Ain	100 €
• Fédération Nationale Cardiologie	100 €
• Prévention Routière	100 €
• Arc en Ciel (Seyssel)	150 €
• Centre Léon Bérard	100 €
• Chambre des Métiers de l'Ain	150 €
• Les Restaurants du Cœur	300 €
• Sou des Ecoles d'Arboys en Bugey	1200 €
• Ligue Française contre le Cancer	150 €
• Pupilles de l'Enseignement Public	100 €
• LADAPT – Domaine de Peyrieu	100 €
• Association des Paralysés de France	100 €
• Croix Rouge Belley-Lhuis	100 €
• Sclérose en Plaques Massif Jurassien	100 €
• Association Française contre les Myopathies	100 €
• ADMR	50 €
• Sapeurs POMPIERS de BELLEY	150 €

Nota : Monsieur le Maire a reçu une demande de subvention de l'association ARBI'FÊTE, le conseil rejette cette demande, les subventions communales sont en priorité attribuées à des associations gérants des aides à la personne.

↳ **Votes** : Présents : 12 – Exprimés : 16 – Pour : 16 – Abstention : 0 – Contre : 0.

Délibérations :↳ **Objet : Accroissement saisonnier d'activité :**

Le Maire informe que CONSIDERANT qu'en raison de la nécessité de l'entretien de notre patrimoine, des travaux de nettoyage des extérieurs des différents bâtiments, de la remise en état de peinture et d'un accroissement saisonnier d'activité lié à un entretien plus assidu des espaces verts, il y aurait lieu, de créer un emploi pour accroissement saisonnier d'activité d'agent des services techniques à temps complet (ou incomplet à raison de 32 heures de travail hebdomadaire) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DECIDE de créer un emploi pour accroissement saisonnier d'activité de Adjoint Technique à compter du

13 mai 2019 pour une durée de 6 mois soit le 15 novembre 2019 (Durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs).

- PRECISE que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 32 heures hebdomadaires.
- DECIDE que la rémunération pourra être IB356, IM332
- HABILITE l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi (*contrat d'une durée maximale de six mois sur une même période de 12 mois consécutifs*).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits
Au registre sont les signatures, pour copie conforme.

☞ **Votes** : Présents : 12 – Exprimés : 16 – Pour : 16 – Abstention : 0 – Contre : 0.

➤ **URBANISME** : *Résumé depuis le 15 Mars 2019.*

Dossier PLU : 5 réunions ont eu lieu. Participation à journée de formation le 19 mars, organisée par la DDT01 sur la loi « Montagne » en urbanisme. Le 28 mars réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA), lors de cette réunion la DDT01 nous précise que le principe de continuité (base de la loi Montagne) nous impacte concernant le parc solaire qui est considéré comme un acte d'urbanisation. Le 1^{er} avril, réunion de travail relative aux sondages nécessaires à l'élaboration du schéma directeur d'assainissement « non collectif ». Le 4 avril 2^{ème} réunion publique. Le 12 avril réunion de travail relative au parc solaire, face aux possibilités il est décidé de s'orienter vers la continuité plutôt que de réaliser une étude de discontinuité et ce, car permet de plus de pouvoir respecter le calendrier prévu.

Documents d'urbanisme :

Faute de temps de préparation, nous vous indiquons de mémoire les nombres de dossiers, pour ce qui est des Certificats d'Urbanisme environ 7, pour les Déclarations Préalables ce doit être 6, et 5 dossiers de chaque pour les Renseignements d'Urbanisme ou Déclarations d'Intention d'Aliéner. Aucun Permis que ce soit d'Aménager, de Construire et de Démolir. Nous reviendrons comme d'habitude plus en détail lors de notre prochain conseil.

Informations diverses :

- * Le dépôt dématérialisé et l'instruction dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme seront généralisées à partir du 1^{er} Janvier 2022 (loi ELAN).
- * Suite à notre Conseil Municipal extraordinaire du 29 Mars relatif au Pacte Fiscal et Financier, ce dernier a été adopté en Communauté de Communes Bugey Sud hier 11 avril.
- * Lundi 25 Mars, nous avons reçu les représentants de l'ASSAPE au sujet du périmètre des carrières.
- * Concernant l'école, au 3^{ème} trimestre nous aurons, un enfant d'une commune voisine.

Prochaine réunion :

Le Vendredi 24 mai 2019 à 20h00 - Cantine scolaire ARBIGNIEU

Le Maire,
Charles BERGER

